

Réunion du 12 Avril 2010.

Présents : Daudet Bernard(Secr.CDS ; ASN) ; Bernard Sophie(CDS ; ASN) ; Boschi Jean-Yves(Prés.CDS ; SCVV) ; Landry Pierre(CDS ; ASN) ; Aubé Thierry(CDS ; ASN) ; Obstancias Isabelle(CDS ; GSBM) ; Wienin Michel(CDS ; SCSP) ; Boulard Laurent(CDS ; SCG) ; Bévangut Pierre(EDS ; GSBM) ; Brahic Régis(Exploreur) ; Thevenet Yves(ASN) ; Requi Jean-Michel(ASN) ; Ortégas Jean-Marie(ASN)

Excusé : Chalandat Morgan.

Ordre du Jour

1 : CNDS ; 2 : EDS ; 3 : Causсенard 2011 ; 4 : AG CSR E à Comus ; 5 : Divers

1 : CNDS

Suite à la réunion du 24 mars où Bernard a représenté le CDS, il en ressort que cette année le CNDS ne sera attribué qu'aux clubs structurants (ceux qui représentent le plus de spéléos) : 4 à 6 clubs avec un minimum de 1000€ par dossier.

Le total des subventions CNDS sera l'équivalent de l'année dernière.

Lors du dépôt du dossier, pour ceux qui l'ont touché en 2009, il faudra joindre obligatoirement les justificatifs des sommes allouées, sinon le dossier sera rejeté.

Pour les autres, il y a deux solutions :

Soit un club structurant prend en charge un club plus petit

Soit le CDS regroupe tous les petits clubs, fait un dossier et distribue le matériel commandé : il est interdit de redistribuer de l'argent.

Vote pour la deuxième solution. Jean-Yves va faire une demande pour les petits clubs au nom du CDS.

Bernard doit renvoyer un courriel aux clubs qui ne sont pas présents, afin qu'ils se mettent en contact très rapidement avec Jean-Yves, et ce avant le 22 Avril.

Il serait nécessaire que tous les clubs incitent leurs membres à se fédérer : plus on est et plus nous seront crédibles vis-à-vis des administrations.

2 : EDS

L'école tourne bien : 7 jeunes sur 8 en moyenne par sortie (voir le blog de l'EDS)

Un camp est prévu les 14, 15,16 et 17 Avril à Montdardier, sur le Causse de Blandas : 4 jeunes y participent.

3 : Causсенard 2011.

Richard et Jean-Yves ont fait le tour à Rogues, Vissec et la ferme de l'Elze (en bordure du cirque de Navacelles) : il faut réfléchir. Rien n'est décidé.

Il faut continuer les préparations.

Pour le logo et les T-shirts : demander aux « dessinateurs » de fournir des épreuves. Un jury décidera lors de la prochaine assemblée générale. Ainsi la créativité ne sera pas bridée, mais les problèmes techniques seront pris en compte. Il faut lancer ce projet maintenant. Bernard se charge d'envoyer un courriel dans ce sens à tous les licenciés du Gard

Thierry Aubé va s'occuper des projections avec Pierre Landry

Pour le vin : voir Jef s'il veut bien s'en charger

4 : Assemblée Générale du CSR E à Comus :

Bernard a représenté le CDS 30. Il était le seul gardois. Heureusement qu'il avait quelques procurations (Sophie Bernard, Jean-Yves Boschi, Jean Michel Requi, Jean François Perret). Il est bien dommage que tous les grands électeurs n'aient pas fait passer leurs procurations comme je l'avais demandé.

Le poste d'Alain Suavet a été pourvu : c'est Marielle Matarin qui a été élue, au comité directeur pour les 2 ans à venir.

Le CSR a fait l'acquisition de matériel audio vidéo : c'est Gérard Caze qui le gère pour le moment.

Le stage scientifique biospéologie, proposé par l'ASN, est pris en charge par le CSR : il aura lieu les 30,31 octobre et 1er novembre 2010.

Pour les camps jeunes, il serait bon que les initiateurs donnent un peu de leurs temps pour l'encadrement de ces camps. Il faut voir avec Jean-Michel Salmon.

5 : Divers

a) Une demande de subvention a été faite par Brindelle Gignoux pour son stage d'initiateur. Accordé en échange d'encadrements.

b) Sophie demande, pour les journées départementales de l'environnement, si elle peut distribuer des numéros de « Spéléo Gard », les 20 et 21 mai, : 1 par professeur des écoles, ce qui représentent 8 bulletins : accepté.

c) Le projet Salamandre : ça avance

d) Damien Vignolles demande le vidéo projecteur pour les 1er et 2 octobre : il faut qu'il envoie une demande à Jean-Yves.

e) Le CR du mois de mars n'a pas été mis sur le site du CDS : motif, faut-il rajouter la réponse de David Dachicourt. La réponse est oui.

f) Un groupe du Vaucluse est venu brocher l'aven des Oublis sans rien demander à personne : c'est bien regrettable. Rappel : c'est le CDS qui est responsable, donc on ne fait rien sans lui demander son accord.

g) Pour la réserve des Gorges de l'Ardèche, Joël Jolivet s'est excusé de ne pouvoir y aller. Il a démissionné de ses responsabilités (représenter le CDS30) aux travaux sur cette réserve. Pour l'instant, Isabelle va essayer de le remplacer.

h) Spélunca

Dans le numéro du mois de mars, un article sur la Baumelle, ainsi que deux pages souvenir sur Alain Suavet. C'est une réalisation du CDS 30. C'est une bonne carte de visite pour notre département.

La FFS nous donne 7 numéros. Le CDS propose d'en acheter quelques uns de plus, et d'en offrir 3 à la famille d'Alain Suavet.

Prochaine réunion le 3 mai 2010.

Rédaction Bernard Daudet d'après ses notes

Relecture Jean-Yves Boschi et Isabelle Obstancias.

Nous vous rappelons que les réunions du CDS 30 ont lieu tous les 1ers lundis

ouvrables de chaque mois à 20h30, au local de l'ASN, 3 rue Porte de France, 30000, Nîmes, et qu'elles sont ouvertes à tous.